

La Flandre veut « des enseignants compétents, des écoles fortes, une qualité d'enseignement améliorée »

MARIE-EVE CARTON-DELCOURT

Sur recommandation du ministre de l'Éducation, Ben Weyts, une « *commission des Sages* » (« *commissie van Wijzen* ») a été mise en place en décembre 2022 par le gouvernement flamand afin de plancher sur les solutions à apporter à la pénurie d'enseignants, au manque d'attractivité de la profession et à la baisse de la qualité de l'enseignement qui pénalisent l'enseignement néerlandophone.

Cette commission a été chargée d'analyser le paysage éducatif flamand et de rédiger un plan d'actions visant à instaurer une politique moderne de gestion du personnel, une plus grande professionnalisation des équipes éducatives ainsi qu'une organisation renouvelée de l'enseignement. Dirk Van Damme, expert en éducation, a été nommé président de la commission par le gouvernement flamand tandis que Paul Yperman, président du bureau central des collèges jésuites, a été désigné vice-président. La commission compte une vingtaine de membres, parmi lesquels des chefs d'établissement, des enseignants en activité ainsi que des experts académiques dans le domaine de l'enseignement et dans celui du dialogue social.

La commission avait pour ambition de définir une vision à long terme de la profession enseignante. L'accent était porté sur l'amélioration de la qualité de l'enseignement, la responsabilisation et la professionnalisation des acteurs, le leadership et l'autonomie des écoles.



De ces principes généraux, sept lignes directrices ont émergé :

- promouvoir une politique contemporaine de gestion du personnel ;
- renforcer l'autonomie, le leadership et la gestion administrative des écoles ;
- valoriser l'ensemble des tâches de l'enseignant ;
- considérer la carrière comme un continuum d'acquisition de nouvelles compétences ;
- considérer le développement professionnel comme une responsabilité partagée ;
- une formation en cours de carrière axée sur le développement des compétences ;
- des politiques gouvernementales centrées sur le soutien aux équipes éducatives.

Un peu plus de 70 recommandations ont été formulées suite aux travaux de la commission des Sages. Pour Dirk Van Damme, ces recommandations devraient pouvoir être mises en œuvre simultanément, puisqu'elles sont étroitement liées entre elles. Appliquées de manière isolées, ces mesures n'auraient en effet que peu, voire quasiment pas, d'impact positif.

Ce rapport, présenté le 18 décembre 2023, a déjà été abondamment commenté dans la presse. On y retrouve des propositions innovantes telles que la redéfinition de la charge enseignante, la suppression du dispositif actuel de nomination remplacé par l'octroi d'un contrat de travail à durée indéterminée à partir de la troisième année d'activité, le recrutement d'un nouvel enseignant pour une année scolaire complète au minimum, un recentrage des diverses formules de congés autorisés, la mise en place d'un dispositif de mandat renouvelable pour l'exercice de la fonction de direction, l'octroi d'une rémunération par fonction et non plus par diplôme, et bien d'autres propositions encore.

Ce rapport a le grand mérite d'ouvrir un débat social et politique sur la modernisation de l'enseignement flamand. Il orientera à coup sûr les choix de politique éducative qui seront arrêtés par la prochaine équipe gouvernementale qui verra le jour au nord du pays à l'issue des élections du 9 juin prochain. ■

